



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



Elections CE et DP de MICHELET

N'oubliez pas l'essentiel !

Les surenchères électorales battent leur plein et c'est bien normal, d'autant que l'élection des membres titulaires du CE sert aussi à déterminer la représentativité de chaque syndicat et sa capacité à négocier.

Ce tintamarre électoral ne doit pas vous faire oublier l'essentiel. A vous de faire la part des choses.

L'essentiel, c'est la défense de votre emploi et de votre contrat social et donc la défense du devenir de votre entreprise. Il ne peut y avoir de progrès social sans progrès économique et vice versa.

Le 2 octobre, vous devez choisir, parmi les listes syndicales présentées, celles qui vous paraissent les plus aptes à vous représenter et à défendre vos intérêts ainsi que ceux bien compris de l'entreprise.

Vous auriez tort de ne pas voter, car ne pas voter c'est laisser aux autres le soin de décider pour vous.

Vos représentants tirent leur légitimité de votre vote et les syndicats sont ce qu'en font les salariés.

Avoir une approche consumériste en la matière et considérer que les syndicats sont une émanation extérieure aux salariés n'est pas la bonne approche. Les syndicats, c'est vous ! Pas d'adhérents, pas de syndicats ! Pas de militants ni de candidats, pas de syndicats !

Peu d'électeurs qui votent et c'est l'affaiblissement des syndicats et à terme leur disparition ou leur prise de contrôle éventuelle par des personnes au service d'intérêts particuliers plutôt que de l'intérêt général.

L'essentiel, c'est aussi d'obtenir que l'entreprise soit au service de l'homme et non l'inverse avec l'assujettissement de l'homme à l'entreprise.

C'est pourquoi le SICTAME attend de l'entreprise qu'elle allie l'excellence économique à l'excellence sociétale et qu'elle fasse bon usage de la richesse créée avec le souci d'un partage utile et équitable.

L'investissement, sous toutes ses formes : financier, humain, savoir-faire... **est le garant du devenir de l'entreprise et de son développement.** Après avoir longtemps dénoncé l'insuffisance des investissements de Total (5 G€/an de 2000 à 2004, puis 10 G€/an de 2005 à 2009) et sa politique de rachat d'actions (29 G€ dépensés en pure perte entre 2000 et 2008), le SICTAME se félicite de l'augmentation significative des investissements nets réalisés par Total, ces dernières années (12 G€ en 2010, 16 G€ en 2011).

Il souligne, cependant, la nécessité de répartir cet effort d'investissement sur toutes les branches d'activité du Groupe ; il convient aussi que les nécessaires évolutions ou restructurations soient opérées dans le respect du personnel et de son contrat social. Economique et social vont de pair : tout retard dans l'un de ces domaines peut compromettre les progrès dans l'autre.

C'est pourquoi le SICTAME-UNSA demande :

- **le maintien d'un haut niveau** d'investissements, avec plus d'effort de recherche pour développer l'innovation et l'outil industriel, améliorer la sécurité des opérations en développant une véritable culture de la sécurité et non le culte de l'indice, diversifier l'offre énergétique et celle des produits et contribuer ainsi au développement durable et à la pérennisation de l'entreprise. La croissance interne doit s'accompagner aussi d'opérations de croissance externe visant à équilibrer les activités du groupe et à en préserver l'avenir ;
- **moins de désinvestissements à caractère financier et le respect de nos actifs industriels ;**
- **à l'entreprise d'assumer pleinement ses responsabilités sociétales** à l'égard de toutes les parties prenantes : non seulement les actionnaires et les salariés, mais aussi les clients, les fournisseurs, les prestataires, les communautés locales et nationales, les associations, etc. Il est bien d'afficher des orientations éthiques et sociétales, d'éditer des rapports sociétaux et environnementaux et le SICTAME approuve; mais **il est impératif que les pratiques s'accordent aux discours affichés**, faute de quoi c'est la crédibilité et la confiance dans le groupe qui s'écroulent !

Le SICTAME-UNSA réclame l'excellence sociale au sein du Groupe et un meilleur partage :

Alors que Total caracole en tête des sociétés françaises (11,4 G€ de résultat net en 2011) et continue d'assurer un service de dividendes conséquents à ses actionnaires (passés de 1,6 G€ en 2000 à 5,4 G€ aujourd'hui !), Total est loin d'être aux premières places dans la façon dont il traite son personnel :

- **une politique insuffisante de l'emploi** conduit à accroître la charge de travail d'une large partie du personnel et détériore les conditions de son activité ; l'emploi des personnels handicapés reste insuffisant ;
- **la gestion des carrières s'avère d'autant plus déficiente** que l'on descend l'échelle hiérarchique ;
- **le recours abusif à la sous-traitance** entraîne des pertes de savoir-faire et pose bien des problèmes ;
- **les gains de productivité sont mal partagés** et la politique salariale reste insuffisante, notamment pour les mesures individuelles (MSI), mesquinerie qui contraste d'autant plus avec la gabegie des rachats d'actions ;
- **les systèmes d'épargne salariale** sont loin d'utiliser les abondements permis par le législateur et manquent d'ambition ; retraites dégradées pour beaucoup alors que les dirigeants s'octroient des 'retraites chapeaux' ;
- **la protection santé du personnel** et la participation de l'employeur à cette protection, sont insuffisantes et demandent à être améliorées ;

et la liste n'est pas exhaustive : attaques du contrat social, développement de l'insécurité sociale, encore trop de cas de mesquinerie, d'irrespect, de discrimination, de gestion par le stress, de harcèlement, etc.

Outre cet objectif d'inciter l'entreprise à s'améliorer sans cesse, dans tous les domaines : économique, industriel, financier, sociétal, ... **le SICTAME s'efforce de :**

- 1) **Représenter et défendre d'une façon égale l'ensemble du Personnel**, quels que soient son employeur, son statut, sa qualification et sa position dans l'Entreprise, y compris les **personnels impatriés** et les sous-traitants.
- 2) **Obtenir une véritable prise en compte des spécificités des personnels expatriés ou effectuant des rotations ou missions en filiales.** Le SICTAME réclame un protocole expatriation négocié se substituant pour tout ou partie à la réglementation unilatérale actuelle, ainsi que des **Délégués Expatriés** élus dans toutes les filiales, avec leur réunion périodique en France.
- 3) **Obtenir une égale prise en compte des attentes et éventuelles difficultés des personnels itinérants**, notamment concernant l'accès au CE et à ses activités.
- 4) **Défendre également les Personnels éloignés des Établissements de l'entreprise**, notamment les personnels Détachés, en congés ou absence de longue durée, en dispense d'activité, DACAR (*Dispense d'Activité Choisie Avec Reprise possible*) ou autre dispositif et aussi les personnels Retraités. En particulier, pour ceux d'entre eux qui n'ont pas accès à l'Intranet société, le SICTAME réclame une information appropriée.

L'essentiel pour vous, c'est enfin de **voter le 2 octobre 2012** pour légitimer vos représentants et exercer votre droit à la citoyenneté dans l'entreprise.

Pour être écoutés et défendus, pour promouvoir un véritable dialogue social :

VOTEZ SICTAME - UNSA !



Pour en savoir plus, ou pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez le bulletin ci-dessous au SICTAME UNSA TOTAL
Bureau RD 09 Michelet B, tél. : 01.41.35.75.93 ou Bureau 4 E 41 Tour Coupole, La Défense, tél. : 01.47.44.61.71

NOM Prénom

SOCIETE LIEU DE TRAVAIL : Tél. :

Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL

Souhaite recevoir gracieusement les derniers « Cahiers du SICTAME » (publication que reçoivent les adhérents)